

INSTABILITÉ POLITIQUE ET CONSOLIDATION DÉMOCRATIQUE EN RD CONGO

1. Introduction

**Toussaint KAFARHIRE
MURHULA, S.J., PhD,**
Professeur à
l'Université Loyola
du Congo (ULC).
kafmurhula@gmail.com

Je rencontraï le professeur V.Y. Mudimbe à Chicago en 2013¹. Invité par Loyola University Chicago pour parler des violences politiques chroniques qui ont emmaillé l'histoire récente de la République Démocratique du Congo (RD Congo), il soulignait le paradoxe entre l'intensification de la violence dans la région des Grands Lacs en Afrique et le foisonnement du fait religieux. Il avait opté de s'habiller uniquement en noir depuis plus d'une décennie, nous disait-il, pour exprimer son deuil par rapport à ce qui se passait dans son pays d'origine. Si toute la région des Grands Lacs Africains fut déstabilisée par le génocide Rwandais de 1994, seule la RD Congo semble encore enlisée dans un cycle interminable de violence. Elle est devenue un cas d'étude dans les relations internationales tandis qu'elle incarne le paradoxe de l'abondance et de la pauvreté. Certains analystes et experts vont jusqu'à proposer des solutions extrêmes comme la balkanisation d'un pays qui leur paraît ingouvernable puisque trop grand² ou qui est tout simplement récalcitrant à la bonne gouvernance³.

L'histoire des vingt-cinq dernières années en RD Congo a, en effet, été caractérisée par des violences d'une magnitude indescriptible et une instabilité

1 V.Y. MUDIMBE, "Debitores Sumus ... : On Our Ways of Exhausting Our Question on Violence." (2013). Conférence presentation (texte reçu directement de l'auteur).

2 Voir J. PETER PHAM, dans un article intitulé, "To Save Congo, Let It Fall Apart", affirme que les raisons pour lesquelles la RDC reste submergée par des milices de tous bords étaient des facteurs historiques et circonstanciels tels que les frontières artificielles et le statu quo dysfonctionnel du pays. Voir le *New York Times* du 30 Novembre 2012. Disponible en ligne à l'adresse électronique <https://www.nytimes.com/2012/12/01/opinion/to-save-congo-let-it-fall-apart.html>

3 Pierre JACQUEMOT, « La Résistance à la Bonne Gouvernance dans un État Africain : Réflexions autour du cas congolais », dans *Revue du Tiers Monde*, (Volume 4, No. 204, 2010, pp. 129-146).

politique récurrente. Les récits des horreurs et des massacres interminables, les viols des femmes et des enfants restés sans procès appropriés, les crimes politiques qui n'ont pas soulevé une révolte nationale générale, et surtout le pillage organisé des ressources naturelles par personnes interposées, groupes armés, et des réseaux établis des multinationales ont progressivement donné une légitimité *de facto* à l'exploitation minière et forestière de la RD Congo. Face à la magnitude de la violence, le professeur Mudimbe suggérerait que la raison humaine devrait parfois renoncer au courage d'aller jusqu'au bout de la logique, particulièrement lorsque les catégories analytiques sont incapables de sauver l'essentiel.

En RD Congo, il faut le dire, le plus grand drame – cet essentiel qui nous reste à sauver – concerne certainement la dignité humaine. L'ordre néolibéral du marché promeut subrepticement l'indifférence face à la dégradation des conditions sociales, la banalisation de la mort, et la valeur sacrifiée de la vie humaine. Quel sens dès lors donner à la croyance largement répandue que les Africains aiment à célébrer la vie et qu'ils sont naturellement portés vers le religieux lorsque la réalité sociopolitique contraste et contredit ces hypothèses ? Qu'est-il arrivé au travail d'évangélisation des missionnaires si cette situation de violence est une preuve du choix de la mort plutôt que celui de la vie ? La prolifération des églises et l'effervescence religieuse peuvent-elles vaincre la réalité de la violence et de la mort vécue comme une contradiction aux croyances fondamentales que l'Africain aime la vie ou qu'il est naturellement religieux ? Si le philosophe Mudimbe choisissait, en 2013, d'interroger le rôle de la religion dans la défaite de la raison politique en Afrique, je propose d'examiner ici d'autres variables pour comprendre l'instabilité politique chronique en RD Congo et les violences qui en résultent.

Cette réflexion sur l'instabilité politique chronique en RD Congo s'inscrit dans le prolongement de l'interrogation du professeur V.Y. Mudimbe pour qui sauver la raison de cette humiliation consisterait à élucider les conditions de possibilité de l'occurrence d'une telle violence. Dans la même optique, je prolonge ces interrogations sur l'endurance des violences et de l'instabilité politique en RD Congo sans limiter la responsabilité aux seuls acteurs visibles en Afrique. Toute recherche sérieuse sur un phénomène quelconque doit prendre le courage de descendre en profondeur – pour comprendre les causes structurelles et les motivations intentionnelles cachées. Il en est de même pour l'instabilité politique chronique au Congo. Elle est d'abord inscrite dans les structures du système qui l'engendre, dans la dynamique de l'histoire qui l'a institutionnalisée, et dans la complexité des jeux des relations entre nations qui créent des identités et assignent des rôles aux différents acteurs internationaux. Ainsi, la question à laquelle cette réflexion se propose de donner une réponse est celle de savoir pourquoi la RD Congo s'est-elle enlisée aussi profondément et si durablement dans l'instabilité politique. Comment peut-elle compte en sortir ? Je propose

trois pistes de réponse : dégager premièrement une bonne définition du problème, faire une analyse critique des faits et données disponibles et, enfin, reconsidérer la démocratie comme la voie idoine capable d'assurer à la fois la dignité humaine, la justice sociale, et le bien commun.

2. Une phénoménologie de l'instabilité politique en RD Congo

Contrairement à l'approche philosophique proposée par V.Y. Mudimbe, cette réflexion voudrait éviter, autant que faire se peut, d'aborder la question de la violence et de l'instabilité politique en RD Congo sous leurs aspects spirituels et/ou métaphysiques. Nous traiterons de l'instabilité politique comme d'un *phénomène* social quelconque. Et même s'il n'est pas toujours aisé d'établir la relation de causalité entre différents phénomènes sociaux pour raison de multiples causalités et multi-colinéarité, nous essayerons de comprendre la singularité de la situation congolaise. Il faut la coïncidence de différentes variables pour expliquer l'émergence du *profil* d'instabilité chronique en RD Congo. Mais la « constitution » de – essentiellement et intentionnellement – ce que nous mesurons dans le concept d'instabilité est encore une construction sociale.

J'emprunte la notion de « profil » à la phénoménologie de la perception du philosophe Allemand Edmund Husserl (1859-1938) qui pose la question de savoir ce qui est essentiellement impliqué dans la perception. Il propose que lorsque nous voyons, entendons, ressentons, ou sentons quelque chose, ce « quelque chose » se manifeste comme quelque chose de stable par et à travers une multiplicité d'apparitions potentielles. Husserl appelle *abschattungen*, ce qui se traduit généralement comme « apparences (de quelque chose) » ou comme « profils (de ce quelque chose) ». Littéralement, *abschattungen* signifie « une ombre (de quelque chose) »⁴. De quoi cette apparence et/ou ce profil sont-ils donc l'ombre ? En d'autres termes, notre question se fait une démarche intellectuelle rigoureuse pour démasquer la réalité dont l'instabilité politique n'est qu'une ombre, une manifestation, une apparence. C'est cela que constitue une approche phénoménologique, c'est-à-dire un effort conscient pour remonter jusqu'à ce « quelque chose » de stable dont les différentes apparitions ou les différents profils disent la permanence dans le changeant.

Il est dès lors important de remonter aux causes si l'on veut résoudre un problème de manière durable. Dans son « Discours sur le colonialisme », Aimé Césaire disait déjà que le plus important lorsqu'on veut résoudre un problème c'est de le bien définir pour ne pas être dupe de bonne foi. Il se focalise sur un fait brut de l'histoire qui n'est pas un accident du hasard. Si aujourd'hui encore, les noirs d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et de partout sont encore réduits à revendiquer leur humanité, comme on le voit dans

4 Patrick A. HEELAN, S.J., "Husserl, Lonergan, and the Paradoxes of Measurement," *Journal of Macrodynamical Analysis*, (Vol. 3, 2003, pp. 76-96), p. 82. disponible en ligne sur <http://www.mun.ca/jmda/vol3/heelan.pdf>. Page consultée le 20 juillet 2021.

le mouvement « Black Live Matters », c'est parce que les noirs partagent les mêmes conditions structurelles déplorables à cause du système qui les produit. Comme disait Césaire, l'Homme-cafre, l'homme-de-Harlem-qui-ne-vote-pas, le Français de la Martinique, l'homme de Calabars ou de Djenné la cité rouge, n'étaient pas méprisés à cause de leurs contextes géographiques mais à cause du système qui produisait une conscience collective raciste. L'insurrection de la conscience universelle qui conduisit à la déclaration universelle des droits de l'homme à la fin de la Seconde guerre mondiale s'adressait d'abord, peut-être uniquement alors, aux humiliations infligées à l'homme blanc par le régime Nazi (l'homme blanc). Ainsi, l'apartheid en Afrique du Sud, la ségrégation contre les noirs aux États-Unis, ou l'exploitation des peuples colonisés d'Afrique continuaient sans faire sourciller les défenseurs des droits de l'homme parce que la définition de l'universalité de l'humanité n'incluait pas encore ceux et celles qui étaient jusque-là considérés comme des sous-hommes.

Si cela peut avoir quelque pertinence méthodologique, rappelons que les philosophes dans la Grèce antique étaient déjà tout intrigués par les objets sensibles dont l'apparence changeait de façon dynamique tout le temps, tout en reconnaissant, néanmoins, que ces profils manifestaient un objet *stable et immuable*. L'homme, par exemple, est ici noir, là-bas blanc, ailleurs encore jaune, etc. Qu'est-ce qui fait son essence malgré ses différences de couleur, de taille, d'âge, de sexe, etc. ? Platon propose la théorie de la « forme » pour dire qu'il y a une réalité essentielle qui varie d'un lieu à un autre sans entamer l'objet lui-même dans sa forme. Nous voyons un objet perceptif comme une unité répartie sur une multiplicité indéfinie de façons d'apparaître dans des situations typiques. Husserl sera le premier à noter que l'ensemble d'apparences constituait des séquences continuellement connectées qui pouvaient être échantillonnées et contrôlées par les mouvements ou les actions du percepteur en relation à l'objet perçu, et qu'il pourrait y avoir une variété infinie de telles séquences⁵. Laissons de côté pour le moment la question philosophique et regardons le problème de l'instabilité politique en RD Congo qui fait l'objet de notre considération. Qu'est-ce que nous ne voyons pas mais qui est à la base, la forme, de ces multiples apparences ? Qu'est-ce qui explique sa récurrence ? La cause demeure-t-elle la même malgré les différents profils ?

Si l'instabilité politique en RD Congo a surgi à des moments et en des endroits différents, qu'elle a pris diverses manifestations, et qu'elle est devenue prévisible à certaines jonctions de l'histoire, c'est parce qu'elle émane d'une même source qu'il convient encore de définir. Pour cette réflexion, je me focaliserai essentiellement sur l'histoire récente de la RD Congo, plus particulièrement les trois dernières décennies, même si je ferai allusion aux autres époques et profils d'instabilité politique à travers l'histoire de la RD Congo d'avant 1990. Comme la plupart des faits

5 *Idem*.

sociaux, elle reste de l'ordre de la perception, de la représentation, et de la volonté politique qu'elle ne résulte d'une essence Africaine déraisonnable et belliqueuse. Il s'agit d'une construction sociale, pour servir une cause ou une image donnée. Ce que j'essaie d'insinuer c'est que dans les sciences sociales, l'interprétation des données d'analyse résulte généralement d'une sélection intentionnelle des faits que l'on estime plus significatifs que d'autres.

2.1. La question de la souveraineté politique

Prenons, pour commencer, l'exemple de l'instauration de l'état de siège dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri⁶. En nommant à la tête de ces deux provinces une administration militaire, le Chef de l'état Félix Tshisekedi reconnaissait les violences chroniques qui emcellent le quotidien des Congolais dans cette partie de la République et espérait enfin en venir à bout. En 2017 déjà, avant l'accession du président Félix Tshisekedi à la magistrature suprême, la Conférence Épiscopat Nationale du Congo (CENCO) décrivait une situation d'insécurité permanente avec une « présence massive, incontrôlée, et permanente des groupes armés étrangers sur le territoire national, semant désolation dans la population locale et constituant pour elle une véritable source d'inquiétude. Il s'agit notamment des rebelles de la LRA, de l'ADF NALU, des combattants soudanais et tant d'autres »⁷. Pendant les trois décennies sous analyse, il ne s'est pas passé un temps relativement long sans que ces groupes armés ne lancent des attaques sur des populations civiles. L'incapacité de l'état congolais à conserver le monopole de la violence sur son territoire national a entamé son crédit de sa *souveraineté* tandis que ces groupes armés, au service des intérêts multinationaux, s'assurent que les ressources naturelles du Congo restent accessibles à tous.

Ces expériences congolaises sont souvent analysées et reportées par des médias étrangers qui veulent garder le monopole du contrôle sur l'image et sur la représentation du Congo dans l'espace public international⁸. Cette emprise internationale sur la définition du quotidien congolais ne va pas sans entamer le patriotisme et l'intérêt national du Congo. En plus, elle mange dans le capital de confiance que le peuple devrait placer dans ses dirigeants⁹. L'allégeance du peuple se trouve partagée. Ce qui me pousse à

6 <https://www.dw.com/fr/rdc-ituri-nord-kivu-violences-etat-de-siege-bilan-deux-mois/a-58181250>. Page consultée le 20 juillet 2021.

7 "Le pays va très mal, debout congolais." Message de la 54ème Assemblée plénière ordinaire des Evêques membres de la CENCO. Le 23 juin 2017. Disponible en ligne : <http://cenco.cd/pays-va-tres-mal-debout-congolais-message-de-54-eme-assemblee-pleniere-ordinaire-eveques-membres-de-cenco/>. Page consultée le 20 juillet 2021.

8 Kevin C. DUNN, *Imagining the Congo : The International Relations of Identity* (New York : Palgrave Macmillan, 2003).

9 La journaliste Juliette Dubois écrivait à ce sujet, pour le journal *Le Monde* (04 mai 2021), que ces provinces orientales du pays sont en proie à l'insécurité depuis les deux guerres du Congo (de 1996-1997 et de 1998-2003) ; les groupes armés y ont prospéré grâce aux riches ressources minières ; le baromètre sécuritaire du Kivu en recensait 122 en 2020 parmi lesquels les islamistes ADF venu de l'Uganda ; sans compter la proximité frontalière avec le Rwanda et l'Ouganda, deux pays qui ont

soutenir l'idée que la violence politique en RD Congo est plutôt de l'ordre de la « représentation » internationale qui cherche à reproduire une certaine image d'un espace chaotique où rien ne marche et où rien n'a jamais marché en vue perpétuer l'internationalisation du territorial congolais et légitimer les diverses formes d'intervention.

2.2. La question de la souveraineté symbolique

La dignité du (de la) citoyen/ne congolais/e se trouve écorchée dans l'espace public national et international. La RD Congo ne guérira pas de son instabilité chronique tant qu'elle n'aura pas fait un diagnostic sans complaisance de ce qui en est la cause. Pour faire simple, prenons la définition standard de l'instabilité politique comme celle proposée par l'économiste Zahid Hussein qui dit qu'il s'agit de la propension d'un gouvernement à l'effondrement, soit à cause de conflits, soit en raison d'une concurrence effrénée entre divers partis politiques¹⁰. Une autre manière de définir l'instabilité politique se focalise sur l'incidence des bouleversements politiques et/ou de la violence politique dans un pays, y compris les assassinats, les manifestations, les arrestations arbitraires, etc. Le concept d'instabilité politique est en réalité un euphémisme pour évoquer la fragilité de l'état et la violence politique qui caractérise le quotidien des rapports citoyens¹¹. C'est étrange d'écouter les expériences de violence perpétrée sur les citoyens par les mêmes policiers sensés les protéger. Il s'agit de la dispersion de la violence dans la société, de la faiblesse des institutions, de la mauvaise gouvernance, du dysfonctionnement structurel au niveau bureaucratique, etc., avec des conséquences néfastes sur le bien-être collectif de la nation. Il en découle une méfiance persistante vis-à-vis de l'autorité, une corruption généralisée et institutionnalisée, l'incapacité de l'état à fournir des services publics de base dont l'accès a une justice équitable, l'absence d'infrastructures adéquates (routes, écoles, hôpitaux, électricité, eau potable, etc.), un taux élevé de chômage, et d'autres maux sociaux du genre.

La reconquête de la dignité humaine fondamentale du peuple congolais est cruciale face à cette banalisation de la violence et de la mort surtout depuis que le choc du génocide Rwandais en 1994. L'interprétation de cet événement a inhibé le leadership congolais et global dans sa capacité d'articuler une politique nationaliste et un projet audacieux de souveraineté et de reconstruction sans craindre de heurter les sensibilités politiques

une longue histoire de convoitise.

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/05/04/rdc-l-etat-de-siege-decrete-dans-l-est-inquiete-la-societe-civile_6079105_3212.html. Page consultée le 20 juillet 2021.

10 <https://blogs.worldbank.org/endpovertyinsouthasia/can-political-stability-hurt-economic-growth>
See also Alberto Alesina et al., "Political instability and economic growth," Working Paper No.4173, National Bureau of Economic Research, 1992.

11 James FEARON, "State Fragility, Governance Indicators, and the Risk of Civil Conflict" in *Revue d'économie du développement*, De Boeck Supérieur, 2011/4 Vol. 19, p. 153-186.

régionales. Toute la dimension internationale se trouve obscurcie par une interprétation monocausale de la haine interethnique. Et pourtant, la stabilité du Congo passera essentiellement par sa capacité de s'approprier de son expérience, et d'imposer aux autres la souveraineté de sa douleur, qui est liée à l'évolution des politiques régionales depuis la fin de la guerre froide. Par ailleurs, si le poids symbolique qu'un pays commande dans les relations internationales détermine le respect que les autres accordent à votre passeport national, le citoyen congolais sait très bien qu'il doit très souvent se confronter à la dérision internationale lorsqu'il veut se rendre à l'étranger. Il est perçu comme une menace à l'ordre existant et un potentiel candidat à l'immigration.

2.3. La question de la souveraineté de la loi contre l'arbitraire

Qui dit souveraineté doit comprendre autonomie et indépendance. L'absence d'une justice équitable, l'inefficacité d'une bureaucratie moribonde, et les tracasseries systémiques par des policiers (devenus agents du désordre alors qu'ils sont supposés renforcer la loi) donnent à croire que l'état est démissionnaire ayant abandonné la gestion de l'espace public à des mercenaires prédateurs au nom du néolibéralisme. Au lieu de penser des solutions durables aux problèmes de société, ou de leur dépassement, l'administration se contente d'une « gestion » du quotidien à coup d'argent emprunté à des bailleurs extérieurs. Le comble c'est qu'il choisit de protéger les intérêts des multinationales et des expatriés plutôt que d'assurer la sécurité et le bien-être de ses propres citoyens. C'est du moins l'impression qu'une grande majorité des Congolais nourrit.

Admettons cependant que le décor de l'instabilité politique fut planté lorsque la RD Congo fut imaginée et projetée dans les relations internationales du Congo au moment du partage de l'Afrique à la conférence de Berlin. Contrairement aux autres pays, le Congo fut imaginé comme une colonie multinationale. Ainsi, la responsabilité que l'on rejette trop vite sur des acteurs locaux n'est en réalité qu'une stratégie pour camoufler la part invisible du système qui compromet la souveraineté de la RD Congo pour mieux la piller. L'instabilité politique Congolaise résulte de l'absence de ces trois piliers qui remonte au script colonial : (1) le manque du respect inconditionnel et de la dignité inaliénable des personnes ; (2) l'absence de redevabilité dans la gestion et la responsabilité des ressources communes ; (3) l'illégitimité dans la gestion du pouvoir qui fait de la politique un champ des compétitions égoïste et non un service au public. La politique au Congo a tourné autour des hommes forts depuis le Roi Léopold II plutôt au lieu d'instaurer des institutions fortes capable d'éradiquer l'arbitraire comme mode de gestion.

3. Une analyse critique des faits

Depuis que le pays s'est doté d'une nouvelle Constitution en 2006, jusqu'en 2018, lorsqu'il y a eu changement au sommet de l'état, les problèmes de la RD Congo n'ont pas changé de nature. Il s'agit de la criminalité, de la violence, des pillages des ressources naturelles, des conflits armés, et de la complicité de certaines autorités du pays. Si le Congo n'a jamais résolu ses problèmes de manière souveraine, il choisit de les externaliser ou de les sous-traiter par d'autres instances comme les Nations Unies et/ou les pays voisins. Ainsi a-t-il organisé, contre toute attente, des opérations militaires conjointes pour stabiliser les provinces orientales de la RD Congo. Tout récemment, il était question que le Kenya envoie ses troupes pour aider l'armée Congolaise à venir à bout des ADF dans la province de l'Ituri.

3.1. Les cycles des élections entre 2006 et 2018

Les manifestations symptomatiques présentes en RD Congo suggèrent combien son environnement politique reste fragile. La RD Congo est classée 174ème sur 178 pays en 2020 sur l'indice de fragilité des États par le Fonds pour la paix. *Pourtant, après des années de violence et de conflits armés qui avaient plongé la RD Congo dans une incertitude politique sans précédent, la RD Congo semblait s'engager résolument sur la piste de la normalité en se dotant d'une constitution en 2006. Dans son préambule, il est dit que le but de la loi fondamentale du pays est de « mettre fin à cette crise chronique de légitimité et donner au pays toutes les chances de se reconstruire (...) ; [nous devons] mettre en place un nouvel ordre politique, basé sur une nouvelle constitution démocratique sur la base de laquelle le peuple congolais peut choisir ses dirigeants, à l'issue d'élections libres, pluralistes, démocratiques, transparentes et crédibles ».*

Pour jeter de nouvelles bases pour un État démocratique congolais, cette Constitution fut conçue pour garantir la stabilité politique et mettre fin à la longue crise de légitimité. Elle investit le peuple du pouvoir de choisir librement ses dirigeants lors d'élections pluralistes, libres et surtout crédibles. Elle fixe la limite à deux mandats de cinq ans chacun pour contrôler la durée pendant laquelle le président sortant peut rester en fonction. La Constitution congolaise de 2006 établit une commission électorale nationale indépendante (son acronyme français est CENI) dans son Titre V, article 211, comme l'un des piliers institutionnels les plus importants pour soutenir la démocratie. Son mandat est d'organiser le processus électoral, y compris l'inscription des électeurs, les référendums en cas de besoin, de tenir et de mettre à jour les listes électorales, ainsi que d'assurer la régularité des processus électoraux.

Depuis que le pays s'est doté d'une nouvelle Constitution en 2006, jusqu'en 2018, lorsqu'il y a eu changement au sommet de l'état, les problèmes de la RD Congo n'ont pas changé de nature. Il s'agit de la criminalité, de la violence, des pillages des ressources naturelles, des conflits armés, et de la

complicité de certaines autorités du pays. Si le Congo n'a jamais résolu ses problèmes de manière souveraine, il choisit de les externaliser ou de les sous-traiter par d'autres instances comme les Nations Unies et/ou les pays voisins. Ainsi a-t-il organisé, contre toute attente, des opérations militaires conjointes pour stabiliser les provinces orientales de la RD Congo. Tout récemment, il était question que le Kenya envoie ses troupes pour aider l'armée Congolaise à venir à bout des ADF dans la province de l'Ituri.

Arrivé au pouvoir en 2001 après l'assassinat de son père Laurent Désiré Kabila, Joseph Kabila fut démocratiquement élu en juillet 2006. Son principal challenger, Jean Pierre Bemba, contesta les résultats des élections et considéra la victoire de Kabila comme frauduleuse. Il sera arrêté en Belgique deux ans plus tard et transféré à la Cour pénale internationale (CPI) à la Haye où il restera 10 ans. Au bout de son premier mandat « démocratique », l'emblématique chef de fil de l'opposition congolaise, Étienne Tshisekedi, fut son prochain compétiteur. Joseph Kabila réussit un coup de force au Parlement pour se donner toutes les chances de gagner contre ce vétéran de la politique congolaise. Il fit amender la Constitution, le 20 janvier 2011, pour que l'élection présidentielle se fasse à la majorité simple à un tour (Constitution de la RD Congo, art. 71). Sans surprise, il remporta les élections avec 48,97% des suffrages contre 32% pour son rival. Ce dernier cria à la fraude et qualifia les résultats d'une « véritable provocation du peuple », tout en se considérant comme le président légitime, selon ce qu'il appela « les vrais résultats ». Ainsi, Joseph Kabila l'assignera à résidence surveillée.

Le régime Kabila essaiera encore quelques tripatouillages constitutionnels en prévision de la fin du second mandat en 2016. Après son échec, ce fut au tour de la CENI d'annoncer en 2015 son incapacité d'organiser l'élection dans le délai constitutionnel. Elle avançait l'argument selon lequel ses finances et d'autres problèmes techniques et logistiques la contraignaient à un report des élections prévues en 2021. En même temps, et c'est là que réside le paradoxe, un gouvernement qui avait toujours vécu grâce à l'aide internationale rejetait toute aide financière venant de l'extérieur pour organiser les élections, invoquant des raisons de souveraineté. Pour insister sur le sujet de la souveraineté du Congo, l'accréditation de deux ambassadeurs fut révoquée. Il s'agissait de celui de l'Union Européenne en RD Congo, Bart Ouvry, et celui du Vatican, le nonce apostolique Monseigneur Luis Mariano Montemayo. Dans le même sens, l'ancien chef de l'état sud-africain, Thabo Mbeki, ne fut pas autorisé de se rendre en RD Congo pour conduire une mission d'observation de la SADC. Parlant au nom du gouvernement, Lambert Mende, alors ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, affirmait que « les observateurs ont tendance à se comporter comme des proconsuls. Ils ne respectent pas l'autonomie de la RD Congo. Nous voulons marquer notre souveraineté »¹².

12 <https://www.voaafrique.com/a/kinshasa-veut-des-élections-à-huis-clos/4540828.html>. Page consultée le 20 juillet 2021.

Il y a lieu de s'interroger sur l'indépendance de la CENI et à quoi elle s'occupe pendant la période intérimaire entre deux élections. Ses prévarications montrent sa nature partisane au service de « l'homme fort » du pays. Après l'échec des manœuvres de tripatouillage de la Constitution, et après l'expiration de la période de grâce accordée au président Joseph Kabila à travers l'Accord négocié de la Saint-Sylvestre, des manifestations furent organisées le 31 décembre 2017. Un dispositif policier et militaire d'intimidation massive fut déployé à travers la ville de Kinshasa et les autres villes du pays pour les réprimer. L'Église catholique resta impliquée aux côtés du peuple pour préparer le scrutin de décembre 2018. Finalement, la CENI organisera les élections le 30 décembre 2018 après beaucoup de tergiversation, d'équivoque, de report, et de pression locale et internationale. Tenir les élections malgré le pouvoir en place fut considéré comme une victoire du peuple.

La CENI voulut publier les résultats provisoires le 6 janvier 2019. Ce calendrier fut modifié sous prétexte de difficultés de transport des bulletins de vote vers les centres de dépouillement. La CENCO, qui avait été vigilante pendant toute la période, interpréta ce changement comme une manœuvre pour gagner du temps et falsifier les résultats des élections. Pour empêcher la proclamation des résultats fabriqués, dans un climat de tension politique, la CENCO partagea ses analyses au corps diplomatique présent à Kinshasa, le 4 janvier 2019¹³. Pour avoir organisé une mission d'observation bien représentative à travers le pays, elle félicita également le peuple congolais pour sa détermination à défendre la Constitution et sa participation à ce devoir démocratique et civique qu'est l'élection. Rappelant aux évêques qu'ils n'avaient pas de mandat constitutionnel de proclamer les résultats des élections, le gouvernement sortant et la CENI avertissaient sévèrement que la CENCO assumerait toute la responsabilité en cas de chaos lors de la publication des résultats officiels. Dans la foulée, la CENI publia ses résultats provisoires le 10 janvier en déclarant qu'Emmanuel Ramazani Shadary, le dauphin du président Kabila, venait seulement en troisième position avec 23,8%. Devant lui, Martin Fayulu avait obtenu 34,7% et le vainqueur était Félix Tshisekedi avec 38,5%. Fils de l'ancien opposant Etienne Tshisekedi mort en février 2017 et dont le corps, interdit de rapatriement pour éviter un soulèvement populaire, était encore dans une morgue en Belgique. Avec seulement 47,6% des 40 millions d'électeurs inscrits, il est vrai que le taux de participation était le plus faible depuis les élections de 2006. Certaines villes bastion de l'opposition, comme Beni, Butembo et Yumbi, étaient même empêchées de participer au vote.

13 Stephen R. Weissman, "Why did Washington Let a Stolen Election Stand in the Congo ?", in *Foreign Policy*, April 28, 2021. <https://foreignpolicy.com/2021/04/28/washington-congo-drc-stolen-election-biden-democracy-diplomacy-state-department/> Page consultée le 28 mai 2021.

Un groupe d'étude sur le Congo basé à l'Université de Columbia, à New York, le Congo Research Group (CRG) avait mené des sondages avant les élections et livrait son analyse basée sur des données provenant de documents divulgués à travers des médias tels que Radio France International (RFI), le Financial Times (FT) et TV5 Monde. Son analyse corroborait les résultats de la CENCO et l'idée selon laquelle Martin Fayulu aurait remporté l'élection avec près de 59,4%. Par peur des positions radicales de Martin Fayulu, le régime de Kabila lui aurait préféré Félix Tshisekedi, qui fut proclamé vainqueur. Ce moment fut l'un des plus difficiles dans l'histoire politique de la RD Congo, depuis son accession à l'indépendance en 1960. Le pays a été profondément polarisé. Même l'opposition congolaise s'en trouvait divisée, elle qui cherchait initialement à présenter un seul candidat pour battre le candidat de Kabila. Le cardinal Laurent Monsengwo quant à lui exigeait le respect du choix populaire et la vérité des urnes tandis que le candidat lésé fut encouragé à porter l'affaire devant les tribunaux. La décision de la Cour constitutionnelle confirmait, dix jours plus tard, le 20 janvier, la victoire de Félix Tshisekedi. Martin Fayulu se tourna alors vers la communauté internationale, sans beaucoup de succès.

3.2. La souveraineté du discours sur la souffrance congolaise

Il y avait tout récemment une polémique sur la toile faisant suite aux propos du président Paul Kagame rejetant en bloc les violences perpétrées par ses troupes en RD Congo et la réaction tiède du président Félix Tshisekedi¹⁴. Kigali aurait-il peur du rapport *Mapping* parce qu'il relance la bataille des interprétations et des responsabilités sur les événements qui ont endeuillé toute la région pendant des si nombreuses années¹⁵ ? Cela découle d'une certaine image du Congo qui perdure dans l'inconscient collectif international depuis l'époque coloniale. Cette image a été recyclée dans les discours politiques et humanitaires des acteurs internationaux présentant le Congo comme « hot zone », le lieu du chaos et des ténèbres, mais aussi un espace où les multinationales peuvent aller faire leurs affaires sans rencontrer de résistance au nom de la souveraineté.

En 1885, le Congo fut conçu comme un « no man's land » et confié à un intendant – le Roi Léopold II – qui en avait profité pour en faire une propriété privée. Cet espace international, où toutes les puissances coloniales avaient le droit d'entrer et de sortir pour le libre-échange, était un enjeu économique trop important pour être remis à un seul pays occidental. Cette identité, mieux, cette représentation internationale du Congo, nous accompagne. Le premier ministre E.P. Lumumba essaie de déconstruire cette « représentation » dans son discours le jour de

14 <https://www.dw.com/fr/violences-en-rdc-felix-tshisekedi-repond-a-paul-kagame/a-57593405>. Page consultée le 20 juillet 2021.

15 <http://www.rwandadocumentsproject.net/gsdll/cgi-bin/library>. Page consultée le 20 juillet 2021.

l'indépendance. Il revendique la souveraineté sur l'interprétation de l'expérience coloniale congolaise et cela sera son plus grand crime dans les relations internationales : oser revendiquer la souveraineté de son pays. En fait, le « pillage des ressources naturelles du Congo » n'est pas perçu comme un péché contre la souveraineté de la nation. Il s'agit de « self-help ». En réalité, les acteurs étrangers et multinationaux sont symbolisés par la présence des Nations Unies que même le président Kagame a critiquée à plusieurs reprises. Effectivement, cette présence représente la tutelle sous laquelle le Congo a été placé et dont il doit se libérer pour reconstruire sa souveraineté.

Le « Mapping Report » est un document très important qui servirait de point de départ plus ou moins objectif pour aborder la complexité et les ramifications régionales de l'instabilité politique en RD Congo. Les détracteurs du rapport disent qu'il n'apporte aucun élément nouveau sur ce que l'on connaît déjà de la région. Les supporters, cependant, exigent la fin de l'impunité et l'établissement d'un tribunal international pour juger les crimes contre l'humanité commis en RD Congo. Il existe d'autres rapports, antérieurs au Mapping, tel que le *rapport Gersony*, ou les rapports par des experts des Nations Unies sur l'exploitation illégale des ressources naturelles du Congo (S/2001/357 ; S/2002/1146 ; S/2003/1027). Il serait mieux de demander pourquoi ces experts produiraient-ils des rapports falsifiant l'histoire déjà complexe dans la région des grands lacs¹⁶. Le « Mapping Report » est un travail méthodique qui distribue les responsabilités des 617 cas de violence répertoriés dans l'espace et dans le temps jusqu'au moment de la production du rapport. Les militants des droits de l'homme et des ONG accueillirent le rapport comme une victoire de la vérité sur le mensonge, mais aussi comme un espoir de justice pour les victimes de la violence sournoise des médias internationaux.

Le Rapport venait aussi comme une chance de réhabilitation de la mémoire historique contre les vérités construites pour des raisons idéologiques. Dans cette guerre de l'information, le rapport fut fuité par les médias Français (un fait anodin ?) le 30 septembre 2010. Si la politique

16 Le 11 octobre 1994, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a publié le « rapport Gersony » qui a été le premier à reconnaître « un génocide dans le génocide ». Il ne s'agit pas d'une référence aux meurtres des Tutsis et des Hutus modérés au cours du même printemps 1994. Au lieu de cela, tout en avertissant que « les conclusions relatives à la conduite de l'APR n'atténuent pas et ne devraient pas être autorisées à obscurcir les violences génocidaires déclenchées contre le peuple tutsi en avril 1994 par les forces du gouvernement précédent et associées à celui-ci » (p.3), il attire l'attention sur « l'assassinat et la persécution systématiques et soutenus » de civils hutus par l'Armée patriotique rwandaise (APR). Voir aussi, Prunier, Gerard. *Africa's World War: Congo, the Rwandan Genocide, and the Making of a Continental Catastrophe*. New York : Oxford University Press, 2009, pp. 15-16). Le journal du Vatican, *L'Osservatore Romano*, no. 21, du 25 mai 1999, approuvait ce point de vue et soutenait que, de peur que nous ne tombions dans une sorte de propagande unilatérale, les génocides des Tutsis et des Hutus devraient être rappelés (Cité par Melchior Mbonimpa, *La 'Pax Americana' en Afrique des Grands Lacs*. Québec : Vent d'Ouest, 2000, p. 27. Comme l'observe M. Brody, un ancien enquêteur de l'ONU qui travaille maintenant avec Human Rights Watch, d'autres rapports comme celui de Roberto Garretón ont également été enterrés parfois pour cacher la vérité.

étrangère de la France au Rwanda semble avoir évolué aujourd'hui, il ne faut pas oublier la crise entre les deux pays depuis la fin du génocide de 1994 étroitement liée à la « Mission Turquoise »¹⁷. Du malaise qui s'en suivit, les Nations Unies furent contraintes de publier, le 1^{er} Octobre, ce qui fut appelé la « version finale ». L'on se souviendra qu'après la fuite du Mapping, Ban Ki Moon, alors Secrétaire Général des Nations Unies improvisa un voyage à Kigali, le 7 septembre 2010, pour apaiser l'angoisse du président Paul Kagame et négocier sa réception du rapport final¹⁸. Tandis que le président Kagame avait menacé de retirer ses 3 500 soldats de la mission de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour, Ban Ki-Moon négociait la réception du rapport en suggérant que les pays concernés expriment par écrit leurs points de vue et leurs réactions avant la publication de la version officielle.

Cette fuite d'information suggérait, peut-être, une nouvelle culture dans le journalisme militant. Cela fait penser aux lanceurs d'alerte comme Julian Assange et Edward Snowden qui, paradoxalement, se feront persécuter par une Amérique démocratique au nom du secret (non de la raison) d'état¹⁹. La production et la dissémination de l'information devenait l'expression du patriotisme. Héroïquement, les fuites voulaient contrer la montée du totalitarisme étatique, dans les pays à tradition démocratique, beaucoup plus sournois que celui des années 1970s, et dont la censure, le contrôle, la dictature sont rattachés à la politique néolibérale des multinationales.

Le rationnement de l'information est la continuation de la guerre par d'autres moyens. Qui contrôle les représentations mentales d'une société contrôle le pouvoir et vice versa. Le président rwandais, Paul Kagame, l'avait compris dès le départ. Il a tout fait pour conserver le monopole sur le discours et l'interprétation du génocide rwandais de 1994. Ce qui lui donne carte blanche sur la partie orientale de la RD Congo où se trouvaient une grande partie des réfugiés rwandais de 1994. Par ailleurs, la *realpolitik* l'a conduit à développer un système important d'espionnage international, un puissant network avec le reste du monde, et surtout un appareil de lobbying international très approprié au point dissuader toute interprétation – même académique – alternative à la version officielle des événements de 1994. Ceux qui ont essayé se sont vus sévèrement punis jusqu'à payer de leurs vies comme des assassinats politiques des opposants reconnus au Kenya, en Ouganda, en RD Congo, au Burundi, en Afrique du Sud, et même dans les pays occidentaux comme le Canada, la France, et la Grande Bretagne.

17 Jean-Philippe Remy, "Le Rwanda face à ses crimes au Congo-Kinshasa", *Le Monde*, le 30 Septembre 2010. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2010/09/30/le-rwanda-face-a-ses-crimes-au-congo-kinshasa_1418205_3212.html.

18 Les réactions n'avaient pas attendu. Immédiatement après la fuite, Kigali et Kampala avaient riposté. Dans leur angoisse, ils ont qualifié le rapport de malveillant et de ridicule.

19 Par exemple, la publication récente de documents classifiés secrets américains liés à la guerre en Afghanistan et en Irak et qui avait provoqué l'indignation des responsables à Washington. Cette approche soutient la vengeance de l'Internet sur le monopole de l'information que possédaient les médias traditionnels.

3.3. La Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO)

Depuis plus de vingt ans, la présence d'une mission des Nations Unies établie au Congo avec mandats chaque fois renouvelés et élargis en vue d'accompagner la stabilisation de la paix et la sécurisation de la population de la RD Congo n'a pas réussi son objectif. Il est donc impérieux d'analyser les causes profondes de ce manque de réussite. Le 30 novembre 1999, le Conseil de Sécurité votait la *Résolution 1279* créant la Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC). Elle avait pour mission d'accompagner l'observation l'Accord de Lusaka pour un cessez-le-feu entre le gouvernement de la RD Congo et les cinq pays de la région (Angola, Namibie, Rwanda, Uganda, Zimbabwe) qui étaient impliqués dans la seconde guerre de 1998-2003. Dix ans plus tard, le 28 mai 2010, la MONUC se muait en MONUSCO – la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de la RD Congo – par la *Résolution 1925*. Sous le chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le nouveau mandat incluait le renforcement de la paix et la protection de la population civile, utilisant les moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat²⁰. En avril 2021, nous assistions à une escalade entre la MONUSCO et la société civile Congolaise, cette dernière réclamant son départ pour inaction, incompétence, sinon complicité dans les violences qui emmaillent les provinces orientales du Nord Kivu et de l'Ituri.

La **Résolution 1925** stipule en son point 5 qu'il est de la responsabilité première du gouvernement Congolais de se doter des moyens et forces de sécurité professionnelles et durables pour consolider la paix et le développement (solutions non militaires), sécuriser sa population et ses biens, et protéger par le fait même son intérêt national (sa souveraineté et ses ressources) en des zones libérées des groupes armés. Qu'est-il advenu depuis les vingt dernières années ? Nous sommes témoins de l'histoire. Et nous avons vu la légèreté avec laquelle le gouvernement Congolais a souvent ignoré le cadre Constitutionnel pour signer des accords et des arrangements particuliers. Des rebelles, avec des agendas cachés ont

20 En outre, par le texte, le Conseil a décidé que la MONUSCO comprendrait, en plus des composantes civiles, judiciaires et pénitentiaires appropriées, un maximum de 19 815 militaires, 760 observateurs militaires, 391 policiers et 1 050 membres des unités de police constituées. Les reconfigurations futures de la MONUSCO seraient déterminées au fur et à mesure de l'évolution de la situation sur le terrain, notamment : *l'achèvement des opérations militaires en cours dans le Nord et le Sud-Kivu ainsi que dans les provinces orientales; amélioration de la capacité du gouvernement à protéger efficacement la population ; et la consolidation de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire...* le Conseil a autorisé la MONUSCO à utiliser tous les moyens nécessaires pour s'acquitter de son mandat de protection, y compris la protection efficace des civils, du personnel humanitaire et des défenseurs des droits de l'homme sous la menace imminente de violence physique, ainsi que la protection du personnel, des installations, des installations et équipement. La Mission appuierait également les efforts du Gouvernement pour lutter contre l'impunité et assurer la protection des civils contre les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris toutes les formes de violence sexuelle et sexiste. Voir, la **Résolution 1925 (2010)** accessible à [https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1925\(2010\)](https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/1925(2010)). Page consultée le 16 mai 2021.

été intégrés – pour ne pas dire infiltrés – dans l'Armée nationale sans conditions. Et d'aucuns pensent que des acteurs politiques à Kinshasa continuent de tirer les ficelles et seraient les cerveaux des mouvements rebelles à l'est du pays. En principe, une commission devrait être instituée pour tirer les choses au clair.

4. Démocratie : la souveraineté de la parole, de l'interprétation, et du destin

Seuls les Congolais peuvent revendiquer la souveraineté sur le discours, le territoire, et la destinée de leur nation. Mais, pour cela, ils doivent être éduqués. Pas formatés. Autrement dit, la « faiblesse politique » de l'État Congolais laissera toujours la porte ouverte aux prédateurs de tous bords qu'il s'agisse des individus (Dan Getler), des multinationales (i.e., l'Union des sociétés minières aux capitaux Chinois en RD Congo), ou des pays étrangers (dont le Rwanda et l'Uganda) qui se ruent dans l'espace géopolitique pour y faire fortune pendant que le Congolais moyen vit misérablement et cherche par tous les moyens à s'exiler hors de son pays.

La « démocratie » reste, à mon sens, le régime politique le mieux adapté capable de restituer aux Congolaises et Congolais leur dignité volée par une longue histoire de violence. Elle est aussi le mode de gouvernance capable de régénérer le capital de confiance entre les dirigeants et les dirigés, en assurant la protection des droits et libertés fondamentaux des personnes, la légitimité dans l'accession au pouvoir, et la transparence dans la gestion de la chose publique. De même que les adeptes d'une religion défendent les valeurs de leur foi, parfois jusqu'au martyre, de même vivre une vie citoyenne digne exige de tout congolais une participation démocratique pour promouvoir le respect des valeurs de la vie humaine, la dignité, la protection des biens communs, et l'égalité de chances d'accès aux avantages sociaux.

Nombreux sont ceux et celles qui affirment, même parmi les intellectuels, que les Africains auraient plutôt besoin des « dictatures bienveillantes » ! Cette manière de penser est non seulement fallacieuse mais aussi un manque de rigueur dans la conceptualisation de la démocratie. Elle enferme l'Africain dans un « infantilisme néocolonial » que certains voudraient indépassable, essentialisé dans ce qui caractérise la race noire. Par ailleurs, il faudra rendre au peuple Congolais ses droits et sa dignité qu'une certaine communauté internationale lui renie. Par exemple, la représentante spéciale du Secrétaire Générale des Nations Unies en RD Congo, Madame Bintou Keita, répondait aux frustrations des populations de Beni/Butembo qui demandent le départ des casques bleus de la RD Congo. Dans une déclaration à la presse (15 avril 2021), elle disait :

Vous me trouverez toujours aux côtés de celles et ceux qui souhaitent exercer leur liberté d'opinion, d'expression, et de manifestation. Chaque Congolais est libre de critiquer la MONUSCO, d'estimer que cette dernière ne remplit pas son rôle, et de demander au gouvernement notre départ. Tout cela, à condition de le faire de manière pacifique. Et sur un ton ferme, (un peu agressif peut-être), elle poursuivait, je le répète, avec la plus grande fermeté : les menaces, les intimidations et la violence sont inacceptables et dans un état de droit, susceptibles des poursuites judiciaires... Mais qui profite de cette violence, de ce regain d'instabilité ? Les groupes armés eux-mêmes, et leurs complices qui profitent de la confusion et souhaitent qu'elle soit entretenue pour continuer les trafics, les pillages, et l'exploitation illégale des ressources des Congolaises et Congolais²¹.

L'accusation est claire. Les parties intéressées sont celles qui pillent les ressources du Congo. En défense de la MONUSCO, quelques jours plus tôt que Madame Keita, le porte-parole de la Mission, Mathias Gillman, rappelait que la mission

est déployée ici [en RDC] à la demande du Conseil de Sécurité et avec l'accord du pays. [Que] lorsque nous rencontrons les autorités gouvernementales... [elles] nous disent [avoir] besoin de notre soutien... Demander à la MONUSCO d'être plus efficace, de travailler encore plus auprès des FARDC, c'est tout à fait légitime... Demander son départ, cela ne semble pas aller dans le sens d'une stabilisation pour la région. Ces menaces dirigées contre les humanitaires sont absolument inacceptables. Et encore une fois, les populations qui bénéficient de l'aide humanitaire ne partagent pas certains messages de haine qui sont en ce moment en circulation²².

À écouter ces propos, deux questions viennent à l'esprit. La MONUSCO serait-elle devenue la victime et les Congolais les agresseurs ? Combien de temps lui faudrait-il encore après plus de vingt ans pour terminer sa mission ? Visiblement, le problème d'instabilité politique en RD Congo perdure parce qu'il s'agit d'un business. Non pas seulement l'économie de guerre dont beaucoup d'études ont parlé en faisant allusion aux pillages des ressources naturelles mais aussi du business pour la MONUSCO qui invite plus de 20,000 personnels de différents pays et leur crée des emplois. Il est évident que l'instabilité politique au Congo profite à bien des gens, nationaux comme internationaux, pour qui la violence est un fonds de commerce.

Je propose d'appliquer la notion du « paradoxe de la mesure » à l'expérience et au processus démocratique en RD Congo. Une certaine opinion, en effet, estime qu'aujourd'hui, la jeune génération d'Africains, même dans les pays à forte tradition démocratique, aurait perdu confiance

21 <https://monusco.unmissions.org/déclaration-à-la-presse-de-mme-bintou-keita-représentante-spéciale-du-secrétaire-général-en-rdc-et>. Page consultée le 20 juillet 2021.

22 <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210408-rdc-la-société-civile-se-questionne-sur-la-présence-de-la-monusco-dans-l-est>. Page consultée le 20 juillet 2021.

en la démocratie. Yascha Mounk et Roberto Stefan Foa, respectivement chercheur à la Harvard et politologue à l'Université de Melbourne, faisaient déjà remarquer que l'opinion selon laquelle il y a une fatigue généralisée par rapport au régime et au processus démocratique reflète plutôt une distorsion méthodologique. L'on rencontre en effet une résurgence du mépris de la démocratie que l'on accuse de retarder le développement et de favoriser l'instabilité politique qu'elle se propose, paradoxalement, de résoudre. Particulièrement dans les pays Africains, l'on accuse la démocratie de favoriser les désordres, le chaos, les troubles, manifestations de rue, et les pillages des biens d'autrui qui accompagnent ces manifestations. i.e. un de mes étudiants étrangers me disait tout récemment que le fait qu'un citoyen peut contester ou échanger des propos avec un policier sur la route est un signe visible que la démocratie est vivante et vibrante en RD Congo.

En voulant regrouper des « échantillons humains » provenant des histoires et des expériences différentes pour mesurer la valeur de la démocratie sur une échelle standardisée, l'on commet le péché que Patrick Heelan, ce scientifique Jésuite que je rencontrais à l'Université Georgetown, aux États Unis où il enseignait la philosophie des sciences appelle « paradoxe de la mesure » (The paradox of measurement).

Ailleurs, j'ai défendu l'idée que la crise démocratique en Afrique (ou ailleurs) trouve justement sa source dans ce paradoxe de la mesure que je résumerai en trois aspects du libéralisme. Le **paradoxe** de la dignité humaine. Il faudra reconnaître que l'engouement avec lequel l'Afrique avait embrassé la vague de la démocratisation exprimait son ras-le-bol vis-à-vis les abus d'autorité et de pouvoir. Les rigidités des castes et des hiérarchies sociales s'en trouvaient brisées et le pouvoir disséminé à travers la société. Grâce à la démocratie, l'accès à la dignité sociale n'est plus fonction de la naissance car elle repartit les mêmes chances d'accès à tous. Ainsi la démocratie est une revanche contre les traditions héréditaires qui malheureusement reviennent en force créant une démocratie de succession de père à fils. Le deuxième paradoxe se trouve dans les rapports entre la souveraineté nationale et les capitaux néolibéraux. Le néolibéralisme est en réalité une aristocratie des multinationaux. Le peuple est abandonné au profit d'une minorité de propriétaires financiers qui s'arrogent des pouvoirs exorbitants, entravent le développement d'une justice équitable, et accaparent des terres et autres ressources vitales du pays. Le troisième paradoxe concerne la nature même de l'État africain et ses structures de distribution de pouvoir. Gardons à l'esprit la trajectoire de la formation de l'État en Afrique qui n'avait pas pour but d'assurer le bien-être des peuples mais de les soumettre aux intérêts coloniaux.

La grande lutte intellectuelle et politique aujourd'hui que certains appellent la « décolonisation mentale » exige de réconcilier ce hiatus entre les droits politiques et la participation populaire des masses et les intérêts des

multinationales et autres forces antidémocratiques dans le néolibéralisme dominant. J'aime à dire que la démocratie est bel et bien vivante en RD Congo ; qu'elle reste un chemin de dialogue et de liberté. Cependant, la faiblesse de nos institutions nous empêche chaque citoyen de jouir des richesses de notre pays. Pour que la démocratie congolaise fonctionne efficacement, il faut se donner les moyens de croire en nos institutions comme les élections, par exemple. Elles peuvent être régulières mais il est encore plus important qu'elles soient impartiales et indépendantes. D'autre part, certaines valeurs comme la dignité des personnes, la souveraineté nationale, ou le respect de la Constitution sont non-négociables. À moins de révéler ces paradoxes de la mesure inhérents au concept de démocratie, il serait difficile de la consolider pour vaincre les formes d'instabilité que le quotidien politique finit par provoquer. ■